

Le 30 janvier 2004

Monsieur Paul Martin
Premier ministre du Canada
80, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0A2

Télécopieur : (613) 941-6900

Cher Monsieur le Premier ministre,

Alors que vous assumez maintenant la charge de Premier ministre du Canada, nous désirons vous exprimer, en même temps que nos vœux de Bonne Année, nos plus sincères félicitations. Votre grande responsabilité comporte aussi la possibilité de réaliser un bien immense pour la population du Canada et pour de nombreuses personnes dans le monde. Nous prions Dieu de vous accorder sa bénédiction au moment où vous prenez sur vos épaules ce rôle nouveau et exigeant.

En tant que dirigeants des principales Églises chrétiennes du Canada, nous vous écrivons aujourd'hui au sujet d'une question de la plus haute importance aux yeux des Canadiennes et des Canadiens : l'avenir des soins de santé au Canada. Comme c'est le cas de la majorité de la population, nous avons accueilli avec de grandes attentes et beaucoup d'espoir le rapport de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada. Il portait avec raison le titre *Guidé par nos valeurs*, et sa toute première recommandation consistait à « établir un nouveau Pacte canadien sur la santé qui serait l'énoncé concret des valeurs des Canadiens et le principe directeur de notre système de santé financé par l'État » (Rapport Romanow, novembre 2002, p. xxvi). Non seulement les Églises ont-elles exprimé leur accord avec cette orientation, mais nous avons été à l'origine de cette recommandation, en faisant la suggestion à la Commission Romanow dans le témoignage du Réseau œcuménique sur les soins de santé (un projet du Conseil canadien des Églises) au cours d'une audience publique tenue à Ottawa le 28 mai 2002 (veuillez vous reporter à la proposition *Une alliance de soins de santé pour tous les Canadiens et Canadiennes*, ci-jointe).

Nous demeurons convaincus que la voie d'une réforme bénéfique et durable du programme social le plus cher aux Canadiens et Canadiennes passe par l'établissement d'une vision commune qui reflète les valeurs et les priorités de la population canadienne, à savoir l'équité, la responsabilité collective, la compassion et la bienveillance. Entreprendre une démarche menant à l'élaboration et à l'adoption d'un pacte sur la santé constituerait un important soutien à cet effort de réforme.

Voilà pourquoi, Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons de donner à votre ministre de la Santé l'instruction d'engager immédiatement un processus d'adoption d'une *Alliance de soins de santé pour tous les Canadiens et Canadiennes* qui exprimerait clairement les valeurs et les objectifs de notre système de soins de santé et servirait comme corps de principes directeurs devant guider les décideurs politiques, les gestionnaires des services de santé et les fournisseurs de soins de santé dans leur effort d'améliorer la prestation des soins de santé dans notre pays.

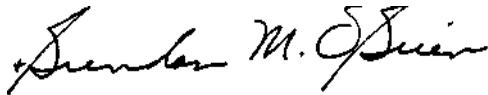
Nous nous réjouissons que le Conseil de la santé ait finalement été institué. Nous pensons également qu'une *Alliance de soins de santé pour tous les Canadiens et Canadiennes* renforcerait le mandat du Conseil de la santé et devrait le guider. Nous vous prions donc instamment d'enjoindre à votre ministre de la Santé de déposer un projet d'*Alliance* dès la première réunion du Conseil et d'insister pour que le Conseil engage une démarche menant à une *Alliance de soins de santé pour tous les Canadiens et Canadiennes*.

Nous avons bon espoir que le Conseil de la santé disposera d'un mandat marqué par la transparence et qu'il consultera régulièrement le public canadien sur les valeurs qui doivent sous-tendre la prestation des soins de santé, de même que sur ses politiques et ses programmes.

Monsieur Martin, la récente célébration de la naissance du Christ a permis à de nombreuses familles et communautés canadiennes de faire une pause et de méditer sur comment d'un humble commencement est sortie une grande bénédiction pour le monde. Peut-être l'arrivée de la nouvelle année marque-t-elle le moment le plus approprié pour votre gouvernement de donner vie à un processus, participatif et fondé sur les valeurs, de réforme des soins de santé au Canada en établissant un Conseil de la santé et une *Alliance de soins de santé pour tous les Canadiens et Canadiennes*. Les membres du Réseau œcuménique des soins de santé se mettent à votre disposition et à celle de votre personnel pour discuter plus à fond de ces propositions à un moment de votre convenance.

Nous vous souhaitons, Monsieur le Premier ministre, à vous-même, à votre famille et à vos collaboratrices et collaborateurs, d'abondantes bénédictions tout au long de l'année 2004.

Sincèrement vôtre,



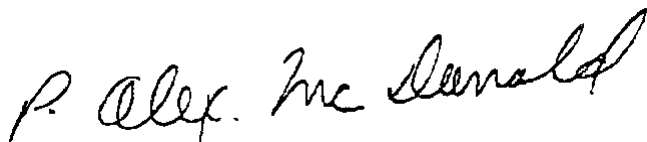
+ Brendan M. O'Brien
Archevêque de St. John's
Président
Conférence des évêques catholiques du Canada



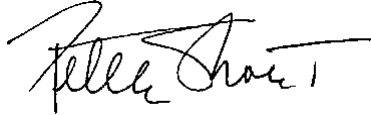
Le Très Rév. Michael Peers
Primat
L'Église anglicane du Canada



Rev. Raymond Schultz
L'évêque nationale
L'Église évangélique luthérienne au Canada



Le Rév. P. Alex McDonald
Moderateur, 129^{eme} assemblée générale
L'Église presbytérienne au Canada

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Peter Short". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Très Rév. Peter Short
Moderateur
L'Église unie du Canada

UNE ALLIANCE SUR DES SOINS DE SANTÉ POUR TOUS AU CANADA

Le réseau œcuménique sur les soins de santé du Conseil canadien des Églises

Avril 2002

Préambule

Pour nous tous, Canadiens et Canadiennes, c'est le souci du bien-être d'autrui qui détermine qui nous sommes en tant que communauté nationale. Nous savons aussi que nos devoirs mutuels sont essentiels à notre identité comme peuple. Forts de ces convictions, nous avons conféré à nos gouvernements le pouvoir de veiller sur nos ressources publiques et de formuler et administrer des politiques sociales en vue du bien commun de tous, en conformité de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies :

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

En signant la Charte de l'Organisation mondiale de la santé, nous, Canadiens et Canadiennes, nous sommes engagés envers une vision holistique du bien-être qui définit la 'santé' comme [...] *un état de complet bien-être physique, mental et social et non pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité.*

En tant que membres d'une communauté nationale, les Canadiens savent qu'une communauté promeut et nourrit la santé par la compassion, la mutualité, l'aide, la confiance, le respect et une attention active à ce que la justice exige de nous.

Dans l'acquiescement de nos responsabilités mutuelles, nous et nos gouvernements promettons d'entretenir activement et de sauvegarder une vision holistique et intégrée des soins de santé pour tous les citoyens du Canada.

Une alliance sur les soins de santé pour tous au Canada

Par l'intermédiaire du gouvernement, nous, Canadiens et Canadiennes, nous engageons à :

Universalité, intégralité et transférabilité

- offrir aux familles et aux communautés un accès à des services de santé complets accordant la priorité à la valeur et à la dignité de la personne entière et à ses besoins biologiques, émotifs, physiques et environnementaux, quel que soit son lieu de résidence au Canada;

Solidarité et justice sociales

- maintenir un système de soins de santé permettant à toutes les personnes du Canada de partager les bienfaits de la santé et le fardeau de la maladie, en témoignant particulièrement de compassion pour les faibles, de souci des vulnérables, de solidarité avec le prochain et d'un engagement envers la justice sociale pour tous;

Accès pour tous les Canadiens et Canadiennes

- garder intact un système de soins de santé qui s'adresse à tous les Canadiens et Canadiennes sans exception, sans égard à la race, à la couleur, à l'orientation sexuelle, aux aptitudes, à l'invalidité, à l'origine ethnique, à la langue, au lieu de résidence, à la condition économique, à la religion ou à tout autre caractère distinctif;

Santé et bien-être de la société

- créer, dans une approche systémique, des politiques publiques intégrant intentionnellement à la santé les déterminants sociaux, économiques, culturels et environnementaux du bien-être;

Droits de la personne et bien public

- assurer que l'accès aux soins de santé soit maintenu comme droit de la personne et droit public, reconnaissant que les interactions en matière de soins de santé représentent pour les gens des gestes de compassion; les soins de santé ne sont pas une marchandise;

Valoriser la vocation et la contribution de tous les dispensateurs de soins de santé

- utiliser à leur maximum les compétences des professionnels de la santé, dont les praticiens autochtones visés par la Loi canadienne sur la santé, et

valoriser la vocation de tous ceux qui dispensent des soins, que de soit contre rémunération ou bénévolement;

Gestion et responsabilisation

- faire en sorte que la gestion demeure publique et limiter la prestation de soins à but lucratif au moyen de règlements fédéraux et provinciaux mutuellement réalisables qui puissent assujettir à des normes de responsabilisation publique un système dont l'objectif est de répondre aux besoins de soins de santé des personnes, des familles et des communautés;

Collaboration et partage des responsabilités

- établir et entretenir un système de soins de santé fondé sur les principes de la collaboration et du partage des responsabilités entre les gouvernements et les fournisseurs de soins, et non sur la concurrence et les impératifs du marché;

Participation et prise de décision

- reconnaître que la santé est un bien unique pour les personnes, les familles et les communautés et affirmer, en conséquence, le droit de tous à participer aux décisions qui affectent leur personne et leur santé.